

# La Lettre du *Cedre*

Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE  
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



N° 1 - juin 1995

## **Collaboration METEO-France / CEDRE.**

Une visite du CEDRE à Toulouse, à l'invitation de METEO-France, a permis de constater l'intérêt d'un modèle mis au point par METEO-France pour fournir aux opérateurs de la lutte en mer une information plus précise sur la dérive des nappes et des colis flottants. Un protocole va être mis en place pour ajuster ce modèle aux besoins opérationnels du CEDRE et l'introduire dans les outils de travail de son équipe «Intervention».

## **Occupation du bureau d'indemnisation de l' Aegean Sea, Espagne, 20 Juin.**

Une vingtaine de représentants des confréries de pêcheurs et ramasseurs de coquillages ont occupé toute la journée le bureau conjoint d'indemnisation, à La Corogne, pour protester contre l'absence de proposition d'indemnisation satisfaisante de la part du FIPOL. La police leur a fait libérer les lieux dans le calme en fin de journée, après remise à leur avocat d'une note du bureau conjoint d'indemnisation leur exposant les progrès réalisés et leur demandant de poursuivre la collaboration avec les experts du FIPOL pour l'évaluation de leurs dommages.

## **Présentation du projet de révision du Plan POLMAR-Terre du Finistère.**

Dans un souci de rapidité et d'économie, ce projet, présenté le 27 juin à la Préfecture par le SIDPC (Protection Civile) et la DDE (Service Maritime), est une actualisation de l'existant limitée aux seuls sites sensibles protégeables dans le cadre des plans POLMAR-Terre de «première génération». L'identification de l'ensemble des sites sensibles, protégeables ou non (atlas de sensibilité du littoral), et les problèmes d'échouages massifs de substances dangereuses et de gestion des déchets après récupération en sont donc exclus.

La démarche actuellement animée par le CEDRE dans le département de la Manche, sur financement de la DPNM, devrait permettre d'aboutir début 1996 à un modèle de plan de «deuxième génération» prenant en compte les aspects ci-dessus. Une réflexion devra alors être lancée sur l'harmonisation éventuelle à ce niveau des plans POLMAR-Terre des 26 départements littoraux.

## **Rapport «Coordination des actions à entreprendre lors d'une pollution accidentelle en mer».**

Ce rapport produit par le CEDRE sur commande de la Direction des Hydrocarbures (DHYCA), analyse, à partir des enseignements de pollutions récentes, l'évolution des stocks de matériel de lutte et de leur stratégie d'utilisation, en étudiant la compatibilité entre les équipements des stocks publics et privés et les modalités de recours à ces derniers. Il en tire des propositions d'amélioration de l'organisation POLMAR et des capacités d'intervention, dans le cadre des objectifs fixés, en particulier la capacité de lutte en mer sur des pollutions jusqu'à 30 000 tonnes. Ces propositions mettent en évidence la nécessité d'une bonne gestion des complémentarités et communautés de besoins entre secteurs public et privé.

## **Le MSRC réduit son personnel.**

Le Golob's Oil Pollution Bulletin confirme ce qui courait dans les couloirs du Research & Development Forum de Londres le mois dernier : Marine Spill Response Corporation (MSRC) annonce le licenciement à venir de 148 de ses 440 salariés, essentiellement du personnel des services financiers, de logistique et de relations extérieures. Il ne s'agit donc pas de réduire les moyens opérationnels mais d'ajuster le train de vie de l'organisation à des financements moins larges, imposant une gestion plus rigoureuse, recentrée sur la priorité de base : l'intervention.

## **Cours sub-régional Méditerranée Orientale, 12-16 juin.**

Le 9 juin 1995, les Ministres de l'Environnement de Chypre, Egypte et Israël signaient un accord sub-régional de coopération en matière de lutte contre les pollutions majeures par hydrocarbures en mer. Trois jours plus tard, sur commande du REMPEC, le CEDRE ouvrait à Haïfa un stage de gestion de situation d'urgence destiné à des représentants des trois pays signataires. Cette formation, intégrant un exercice d'Etat-Major, a permis aux stagiaires d'identifier les nombreux problèmes à résoudre pour rendre opérationnel le plan d'urgence sub-régional susceptible d'être mis en oeuvre dans le cadre de l'accord.

## **Stage de lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zone littorale et portuaire.**

Quatorze représentants de différentes compagnies pétrolières et sociétés d'interventions antipollution ont participé au stage de lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zone littorale et portuaire organisé sur notre plateau technique du 12 au 16 juin 1995. Cette formation spécifique se caractérise par de nombreuses phases pratiques et deux grands exercices avec déversement de pétrole. Les stagiaires ont ainsi eu l'occasion de concevoir et de réaliser des chantiers de lutte dans des conditions réelles.

Une deuxième session de ce stage est programmée du 2 au 6 octobre 1995. Quelques places sont encore disponibles.

Contact : *Xavier KREMER*, tél. direct : 98.22.47.13  
fax : 98.49.64.46

## **Stage INFOPOL 95, 20-23 juin.**

17 stagiaires étrangers et 6 auditeurs libres français ont suivi cette formation organisée par l'ACTIM et la DPNM, avec un soutien dynamique du SYCOPOL, qui les a menés successivement à Paris, à Brest et la deuxième semaine à Marseille. Outre les cours, la semaine brestoise, traditionnellement confiée au CEDRE avec le concours de la Préfecture Maritime, comprenait de nombreuses visites : stock POLMAR de Brest, STNMTE, CROSS-Corsen, avion de télédétection des Douanes et, pour le plaisir, OCÉANOPOLIS. Un effort particulier fut porté aux démonstrations pratiques de matériels avec déversement d'hydrocarbures sur le plateau technique du CEDRE.

## **Normalisation des produits et matériels de lutte anti-pollution.**

Une nouvelle commission de l'AFNOR "Produits et matériels de lutte contre la pollution des eaux et des sols par les hydrocarbures et les substances dangereuses" a été créée en avril 1995. Elle est présidée par M. G. PARCOLLET, Président du SYCOPOL, et rassemble fabricants et utilisateurs de moyens de lutte antipollution. Les deux groupes de travail "produits" et "matériels", animés par le CEDRE, ont tenu leur première réunion à Brest le 22 juin. Après avoir fait le point sur l'état des normes américaines (ASTM), le groupe "matériels" s'est réparti en deux sous-groupes «confinement» et «récupération» qui se réuniront respectivement les 4 et 25 juillet pour travailler aux définitions des 5 normes prioritaires.

## **Stage de Lutte en zone littorale, 26-30 juin.**

Deuxième stage réalisé dans le cadre du «Projet de gestion de la pollution pétrolière pour la composante Sud-Ouest de la Méditerranée» et premier stage de niveau 2 (coordination sur zone), cette formation s'est tenue sur notre plateau technique avec les seuls stagiaires Marocains et Tunisiens, les Algériens n'ayant pas reçu leurs visas à temps. Le programme se caractérisait par de nombreux exercices pratiques avec déversement de pétrole (nettoyage de plage de sable, de rochers et galets) qui furent particulièrement appréciés des stagiaires. Un deuxième stage de niveau 2 est programmé début septembre. Il portera sur l'intervention en zone portuaire.

## **Travaux de développement du CEDRE.**

La convention d'application du Contrat de Plan Etat-Région relative au projet de développement du CEDRE étant signée, la préparation du projet de nouveau bâtiment destiné à accueillir les équipes du CEDRE sur la zone industrielle portuaire de Brest a été reprise. Le Conseil d'Administration du 22 juin a donné son accord pour le lancement des contrats d'étude, en vue d'une ouverture du marché de travaux au premier trimestre 1996. Les membres du Conseil ont pu en outre visiter le chantier des travaux de confection de voirie, de réseaux divers et d'un bassin d'essais profond, qui ont débuté le 29 mai.

\*\*\*